

**Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation  
éventuelle d'une évaluation environnementale**

**Opération d'aménagement du plateau Nord  
de la commune de Saint-Vigor-Le Grand**

**FONCIM**

**Compléments apportés**

### ➤ **Places de stationnement**

D'après le guide de lecture de la nomenclature annexée à l'article R.122-2 du code de l'environnement d'août 2019, une aire de stationnement est définie comme étant un « espace réservé au stationnement de véhicules, qui peut être accessible le jour ou la nuit. Elle est notamment dite « ouverte au public » dès lors qu'elle est, payante ou non, associée à un établissement recevant du public en application de l'article R\*123-2 du code de la construction et de l'habitation et, plus généralement, dans la mesure où chacun peut y accéder ».

Le projet prévoit la création de :

- Pour la partie habitat : 220 places de stationnement privées au niveau des lots + 47 places visiteurs réparties dans le lotissement ;
- 45 places de stationnement privées au niveau de l'hôtel, accessibles uniquement à la clientèle de l'hôtel (projet d'un hôtel 5 étoiles) ;
- 20 places de stationnement ouvertes au public au niveau de la maison de santé.

Soit un total de 20 places de stationnement ouvertes au public.

**Le nombre de places de stationnement ouvertes au public étant inférieur à 50, le projet ne relève donc pas de la rubrique 41.a) du tableau annexé à l'article R.122-2 du code de l'environnement.**

### ➤ **Cheminements doux - Voirie**

Le projet prévoit l'aménagement de cheminements doux d'un linéaire total de 2200 ml (superficie de 3500 m<sup>2</sup>).

La voirie aura un linéaire total de 535 ml (+ 130 ml au niveau de l'accès aux logements intermédiaires).

Soit un total de 2865 ml.

**Compte tenu des caractéristiques des cheminements doux, du linéaire total de voirie et des cheminements, le projet ne relève donc pas de la rubrique 6 du tableau annexé à l'article R.122-2 du code de l'environnement.**

### ➤ **Eau potable – Eaux usées**

Les thématiques Eaux usées et Eau potable, et notamment les capacités résiduelles, ont été abordées dans l'évaluation environnementale du PLUi approuvé en janvier 2020.

Bayeux Intercom a été contacté pour obtenir un accord préalable de raccordement aux réseaux existants mais la Communauté de Communes ne peut se prononcer qu'en ayant un plan masse précis indiquant le réseau EU et Eau potable (plan non réalisé à ce stade).

Néanmoins, le service Assainissement de Bayeux Intercom a précisé que la capacité de la station d'épuration est de 55 000 EH et la charge actuelle est de 40 % et a indiqué que théoriquement la station d'épuration serait en mesure de traiter les effluents issus du projet.

Les éléments indiqués dans le PLUi sont repris ci-après pour apporter des informations plus précises quant aux capacités nominales et résiduelles récentes des stations d'assainissement en eau potable et eaux usées.

## **Éléments du PLUi concernant l'eau potable :**

### **8.1 Ressources pour l'eau potable**

#### **Ouvrages de prélèvement d'eau potable**

Le territoire de Bayeux Intercom accueille 12 ouvrages (forage ou captage) qui puisent (ou peuvent puiser) l'eau directement dans les masses d'eau souterraines (voir carte ci-après).

Ils sont gérés :

- par Bayeux Intercom pour 7 d'entre eux : Les Sourcins à Longues-sur-Mer, le forage de la Haizerie et la source de Louvière sur Vaux-sur-Aure (tous deux en réserve), le forage de la Rosière à Tracy-sur-Mer, le forage de Saint-Vigor-le-Grand, la source de Barbeville, et le forage de la Ferme d'Asnelles à Juaye-Mondaye ;
- par la SMAEP des Trois Cantons pour 3 d'entre eux : AAC de Ribel et de l'Abbaye à Arganchy, AAC Saint-Léonard à Agy ;
- par le Syndicat d'AEP de la région de Tilly-sur-Seulles pour les deux derniers : les forages du Galletey et du village de Juaye-Mondaye.

Un projet de fusion de ces organismes gestionnaires est actuellement en cours.

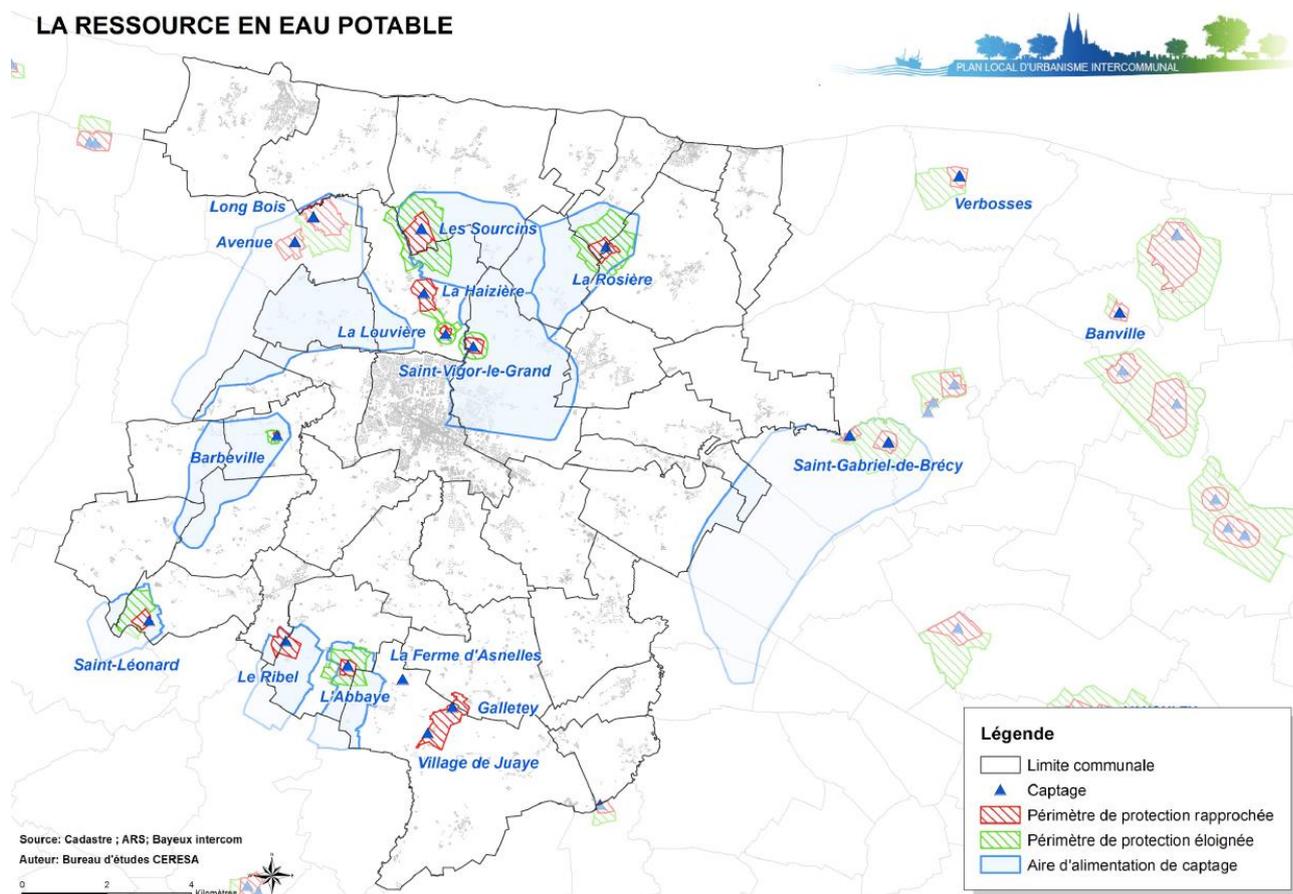
Seul l'un de ces captages ne fait pas l'objet d'un arrêté préfectoral de protection : le forage de la ferme d'Asnelles, sur la commune de Juaye-Mondaye. L'avis de l'hydrogéologue étant défavorable à la mise en place d'un périmètre de protection, ce captage devra être abandonné dès qu'une solution alternative sera trouvée.

L'alimentation en eau potable de la population de BIC dépend de forages situés hors du territoire.

Leurs aires d'alimentation de captage (mais aucun de leurs périmètres de protection) font une emprise sur le territoire communautaire. Ce sont :

- à l'ouest, deux forages présents sur Maisons qui alimentent le syndicat d'AEP Maisons-Port-en-Bessin-Huppain ;
- à l'est, le forage de Saint-Gabriel-de-Brécly qui alimente Bayeux Intercom ;

## LA RESSOURCE EN EAU POTABLE



Structure de gestion	Nom du point de prélèvement	Masse d'eau prélevée	Indice d'avancement de la protection de la ressource	Volume autorisé par la DUP (jour) <sup>1</sup>	Sensibilité / protection
Bayeux Intercom	Captage de Barbeville RD96	Aquifère des calcaires du Bathonien	74,8% (80% pour l'ensemble des captages à l'exception de celui de la ferme d'Asnelles qui est à 0% en raison de l'absence de périmètre de protection)	9 300 m <sup>3</sup>	point de prélèvement sensible (captage prioritaire) pas de délimitation d'AAC
	Forage de la ferme d'Asnelles (commune de Juaye-Mondaye)	Sables et galets du Trias			point de prélèvement sensible
	Forage de la Rosière (commune de Tracy-sur-Mer)	Aquifère des calcaires du Bajocien			point de prélèvement sensible (captage prioritaire) AP du 16/12/2011 délimitant l'AAC
	Forage de St-Vigor-le-Grand RD 516	Aquifère des calcaires du Bathonien		1 800 m <sup>3</sup>	point de prélèvement sensible (captage prioritaire) AP du 16/12/2011 de délimitation de l'AAC
	Forage des Sourcins (commune de Longues-sur-Mer)	Aquifère des calcaires du Bajocien			
	Forage de St-Gabriel-de-Brécly RD 35*	Aquifère des calcaires du Bajocien			
	le forage de la Haizerie (commune de Vaux-sur-Aure)	Aquifère des calcaires du Bathonien			
la source de Louvière (commune de Vaux-sur-Aure)	Aquifère des calcaires du Bajocien	2 800 m <sup>3</sup>			
SMAEP des Trois Cantons	Forage de l'Abbaye (commune d'Arganchy)	Sables et galets du Trias	80%	360 m <sup>3</sup>	point de prélèvement sensible (captage prioritaire) pas de délimitation d'AAC
	Forage du Ribel (commune d'Arganchy)	Sables et galets du Trias			point de prélèvement sensible (captage prioritaire) pas de délimitation d'AAC
	Captage Saint-Léonard (commune d'Agy)	Sables et galets du Trias		600 m <sup>3</sup>	point de prélèvement sensible
SM Eau Maisons-Port-en-Bessin-Huppain	Forage « Avenue » (commune de Maisons)*	Aquifère des calcaires du Bajocien	62,4%	1 360 m <sup>3</sup>	point de prélèvement sensible
	Forage « Long Bois F2 bis » (commune de Maisons)*	Aquifère des calcaires du Bajocien			
Syndicat d'AEP de la région de Tilly-sur-Seuilles	Forage du Gallettey	Sables et galets du Trias	80%	500 m <sup>3</sup>	
	Forage du Village de Juaye-Mondaye	Sables et galets du Trias		500 m <sup>3</sup>	oui (captage prioritaire) pas de délimitation d'AAC

\* Ouvrages situés en dehors du territoire de Bayeux Intercom

AAC : aire d'alimentation de captage / AP : arrêté préfectoral

Alimentation en eau potable

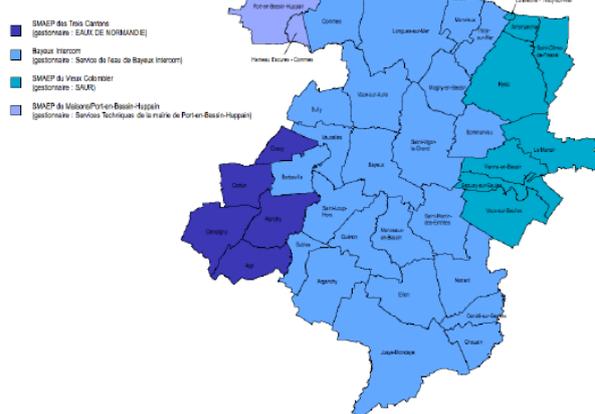
> voir chapitre 8.1 Pour l'analyse des ressources sur le territoire

Compétences et fermiers :

Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, l'alimentation en eau potable des communes de BAYEUX INTERCOM est (encore) assurée par quatre structures. Ce sont :

- BAYEUX INTERCOM en régie sur la partie centrale du territoire, c'est-à-dire sur 23 communes, plus quelques abonnés sur Cussy, Arromanches-les-Bains et Tracy-sur-Mer, auxquels s'ajoutent 18 abonnés sur Audrieu (hors Bayeux intercom). Le service dessert ainsi environ 25 100 habitants (9860 abonnés fin 2015) ;
- Le SMAEP du Vieux Colombiers pour 7 communes au nord-est du territoire ; son siège est à Saint-Côme-de-Fresné ; le délégataire est la SAUR ;
- Le SMAEP des trois cantons pour 5 communes au sud-ouest du territoire ; le siège est à Campigny ; le délégataire est EAUX DE NORMANDIE ;
- Le SMAEP Maisons-Port-en-Bessin-Huppain pour Port-en-Bessin-Huppain ; son siège est à la mairie de Port-en-Bessin-Huppain ; il est exploité en régie.

Carte de l'alimentation en eau potable au sein de Bayeux Intercom :



EXPORTATION / IMPORTATION

Le service a acheté près de 1300 m3 en 2015 (près de 10% de moins qu'en 2014) au SMAEP du Vieux Colombiers (pour 1/3) et au SIAEP de Balleroy (pour les 2/3). Il n'exporte pas d'eau (mais dessert quelques abonnés présents en limite de territoire).



DISTRIBUTION ET TRAITEMENT DES EAUX (voir schéma ci-avant)

L'eau est distribuée grâce à 368 km de réseau. Il a un rendement moyen de 86% en 2015 (en baisse). Le réseau ne compte plus de branchements en plomb.

La qualité de l'eau est conforme aux normes, grâce à des mélanges.

Le service compte deux stations de traitement :

- sur la ferme d'Asnelles : traitement au charbon actif,
- sur les Sourcins : traitement du fer.

Une étude prospective a été conduite en 2007/2008, dans le cadre d'un futur schéma directeur. Les capacités à terme, en prenant en compte l'ensemble des travaux programmés par le Plan d'Investissements Pluri-annuels (PPI, qui doit être actualisé en 2020) sont de 2 345 125 m3 / an pour les secteurs est, ouest et sud (en comptant sur l'abandon du forage de la Ferme d'Asnelles) et de 182 500 m3 pour le secteur nord.

Ainsi, au regard des consommations annuelles, récentes, la capacité des ressources de Bayeux Intercom, permet de disposer :

- d'environ 86 000 m3 pour le secteur nord (soit un potentiel de 900 logements nouveaux)
- d'environ 390 000 m3 pour les trois autres secteurs (soit un potentiel de 4000 logements)

► La production d'eau potable jusqu'à la distribution en passant par le stockage et le contrôle, est à ce jour assurée par Bayeux Intercom.

Le rapport de présentation du PLUi précise que « au regard des consommations annuelles, récentes, la capacité des ressources de Bayeux Intercom, permet de disposer d'environ 86 000 m<sup>3</sup> pour le secteur Nord (soit un potentiel de 900 logements nouveaux) et d'environ 390 000 m<sup>3</sup> pour les trois autres secteurs (soit un potentiel de 4000 logements) ».

La production d'eau potable jusqu'à la distribution en passant par le stockage et le contrôle, est à ce jour assurée par BAYEUX INTERCOM

EN PROJET :

- Création d'un syndicat de production et de distribution sur le Bessin

Production et distribution par BAYEUX INTERCOM

BAYEUX INTERCOM gère 8 captages :

- hors de son territoire :
  - le forage de Saint-Gabriel-Brécy qui assure l'essentiel de la production (70% en 2015) ;
- sur son territoire :
  - le forage de Saint-Vigor-Le-Grand (16% de la production de 2015) ; sa production est très inférieure à sa capacité nominale du fait de la forte présence de nitrates dans ses eaux,
  - la Rosière à Tracy-sur-Mer (5% de la production de 2015) ; il est utilisé au maximum de sa capacité,
  - les Sourcins à Longues-sur-Mer qui a été remis en production en 2015, après la mise en place d'un traitement du fer ; sa production reste très faible,
  - la source de Barbeville ; sa production reste très faible à l'échelle du territoire ; ses eaux compte une forte présence de nitrates, ce qui impose leur mélange ;
  - le forage de la Haizerie sur Vaux-sur-Aure / en réserve,
  - la source de Louvière sur Vaux-sur-Aure / en réserve,
  - le forage de la Ferme d'Asnelles à Juaye-Mondaye ; non utilisé, son abandon est envisagé.

PRODUCTION 2015 (EXTRAIT DU RAPPORT ANNUEL)

Ressource et implantation	Nature de la ressource	Débits nominaux (l)	Volume prélevé durant l'exercice 2014 en m <sup>3</sup>	Volume prélevé durant l'exercice 2015 en m <sup>3</sup>	Variation en %
Forage de Saint Gabriel de Brécy RD 35	Eaux souterraines	223 m <sup>3</sup> /h pdt 20 h 4 500 m <sup>3</sup> /j	1 433 630	1 413 693	-1,4%
Forage de St Vigor le Grand RD 516	Eaux souterraines	150 m <sup>3</sup> /h pdt 20 h 3 000 m <sup>3</sup> /j	307 291	331 973	+8%
Captage de Barbeville RD 96	Eaux souterraines	65 m <sup>3</sup> /h pdt 20 h 1 300 m <sup>3</sup> /j	20 266	19 847	-2,1%
Forage de la Rosière	Eaux souterraines	26 m <sup>3</sup> /h pdt 10 h 260 m <sup>3</sup> /j	116 188	107 208	-7,7%
Forage Longues sur Mer Les Sourcins	Eaux souterraines	12 m <sup>3</sup> /h pdt 20 h 240 m <sup>3</sup> /j	0	31 043	—
Forage de la Ferme d'Asnelles	Eaux souterraines	Pas de DUP	146 672	133 068	-9,3%
<b>Total</b>	-	-	<b>2 024 047</b>	<b>2 036 832</b>	<b>+0,6%</b>

DISTRIBUTION ET TRAITEMENT DES EAUX

Les communes de BAYEUX INTERCOM ont consommé en 2015, 34% de la production du syndicat. L'eau est distribuée grâce à 202 km de réseaux. Il a un rendement moyen de 88% en 2015 (en baisse).

La qualité de l'eau est conforme aux normes ; des dépassements sur le paramètre "fer" peuvent être observés sur le forage de Banville.

Production et distribution par le SMAEP des trois cantons

Le syndicat dessert onze communes, dont 5 appartiennent à BAYEUX INTERCOM. Son fermier est l'entreprise EAUX DE NORMANDIE

Il dispose de 1611 abonnés en 2015, soit un chiffre globalement stable depuis 3 ans.



PRODUCTION / EXPORTATION / IMPORTATION

Le syndicat dispose de trois ressources, dont trois présentes sur BAYEUX INTERCOM :

- le forage de Ribet à Arganchy – Capacité nominale : 600m<sup>3</sup>/jour
- le forage de l'Abbaye à Arganchy – Capacité nominale : 360m<sup>3</sup>/jour
- le captage Saint-Léonard à Agy – Capacité nominale : 400m<sup>3</sup>/jour

Elles ont produit un peu plus de 300 000 m<sup>3</sup> en 2015, dont la moitié par le captage Saint Léonard. Le syndicat a importé près de 15000m<sup>3</sup> et en a exporté vers l'ouest un peu plus de 63 000m<sup>3</sup>.

DISTRIBUTION ET TRAITEMENT DES EAUX

L'eau est distribuée grâce à 118 km de réseau, et un réservoir de 300m3 sur Agy.

Le rendement du réseau, moyen en 2015 s'est amélioré : 84% en 2017

L'eau distribuée est conforme aux normes.

## Éléments du PLUi concernant les eaux usées :

### Assainissement des eaux usées

#### Compétence et fermiers :

L'assainissement des eaux usées, collectif et non collectif, est une compétence de BAYEUX INTERCOM, qui est gérée en régie pour 35 communes. Pour la 36<sup>ème</sup> Saint-Côme-de-Fresné, l'assainissement collectif est géré par une délégation de service public du fait de son raccordement à la station d'épuration d'Asnelles.

#### Les unités de traitement des eaux usées

En 2017, la collecte se fait sur 18 communes, trois de plus devrait être desservies d'ici 2020.

Ce sont ainsi près de 80% habitants du territoire qui bénéficie d'un raccordement (existant ou possible) aux réseaux d'assainissement collectif.

Bayeux Intercom compte 5 unités de traitement principales et 4 petites unités de traitement (dont deux devraient être supprimées sur Longues sur mer d'ici 2020). Leurs principales caractéristiques sont présentées dans le tableau qui suit.

#### Évolution programmée

##### STEP ELDORAD'EAU de Saint-Vigor-le-Grand :

- ⇒ Raccordement d'Esquay-Sur-Seulles (470 EH) et des communes voisines (+615EH)
  - Tranche 1 : mise en service en 2020 / bourg d'Esquay-sur-Seulles (entrée d'agglomération au niveau du calvaire jusqu'à l'église en direction de Creully) :
  - Tranche 2 : (non programmé) / chemin de Varembert et RD126 entre le pont et la sortie de l'agglomération + quelques maisons situées en bordure de RD 126 sur la commune de Vaux-sur-Seulles :
  - Tranche 3 : (non programmé) Vienne-en-Bessin (370 EH)
  - Tranche 4 : (non programmé) Le Manoir (245EH)
- ⇒ Raccordement de Longues-sur-Mer (870 EH)
  - Tranche 1 : mise en service en septembre 2019 / bourg, Batteries, Marigny
  - Tranche 2 : (non programmé) Le Planet :
  - Tranche 3 : (non programmé) Mesnil (35EH)
  - Tranche 4 : (non programmé) Fontenailles (60EH)
- ⇒ Raccordement de Vaux-sur-Aure (130EH) + hameau Saint-Vigor-Le-Grand
  - Tranche 1 : (études en cours) 2020-2021/ le bourg,
  - Tranche 2 : (non programmé) / Louvières (20EQ),

L'arrêté préfectoral d'exploitation de la STEP ELDORAD'EAU a été renouvelé le 25/10/2018 pour une capacité nominale de 55 000 EH. La capacité maximale de traitement apparaît compatible avec les projections actuelles d'extensions du réseau aux communes voisines (à moyen et long terme).

Elles seront réétudiées dans le prochain plan d'investissement, en prenant en compte le renforcement de l'habitat et de l'activité économique qui sera projeté sur l'agglomération par le PLUi.

##### STEP de Port-en-Bessin-Huppain

- ⇒ Raccordement du Village d'Escures / 2018 (170EH)
- ⇒ Raccordement EHPAD / mise en service en septembre 2019 (180EH)

##### STEP de Ranchy :

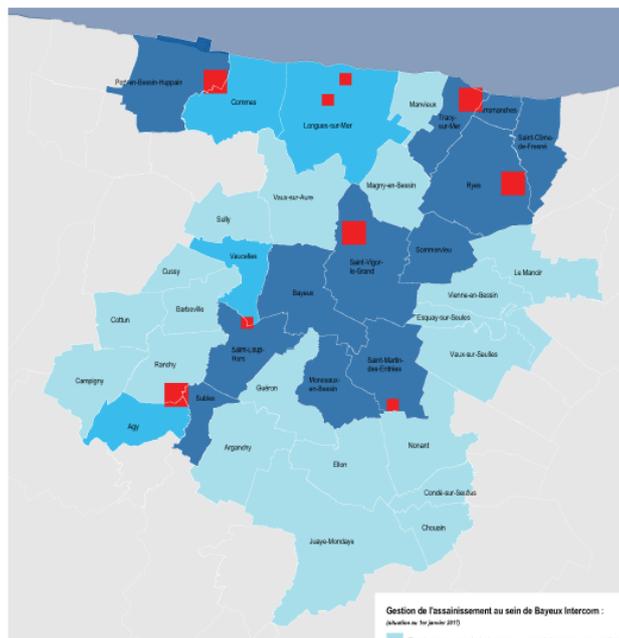
- ⇒ Raccordement du secteur de l'Eglise à AGY / en service (70EH)
- ⇒ Raccordement du secteur de l'Eglise à Arganchy / travaux en 2020 (60EH)
- En projet : raccordement d'une partie de Subles et à terme de Ranchy.

##### STEP d'Arromanches-les-Bains / Tracy-sur-Mer :

- ⇒ Travaux de réhabilitation prévus en 2017
- ⇒ Raccordement du village de Manvieux (270EH) en service ;

##### STEP DE Ryes :

- ⇒ Raccordement de Sommervieu et Ryes : au-delà de 1 200 EH, il conviendra d'augmenter la capacité de stockage des boues.



NOM DE L'UNITÉ DE TRAITEMENT	BAYEUX INTERCOM communes raccordées	Charge actuelle / avec saisonniers (fin 2016)	Capacité nominale	Capacité disponible fin 2016	Filière de traitement	Milieu récepteur	Appréciation générale
ELDORAD'EAU	Barbeville Bayeux Guéron (hameau Montmirel) Monceaux-en-Bessin Nonant (zone d'activités) Saint-Martin-des-Entrées Saint-Loup-Hors Saint-Vigor-le-Grand Vaucelles	35 600 Eqh 25 300 Eqh en moy	55 000 Eqh *	35%* * 17% si réduction de la capacité nominale	Boues activées à aération prolongée	l'Aure	SATESE : A Très bons rendements épuratoires
STEP de Port-en-Bessin-Huppain	Port-en-Bessin-Huppain Commes	6700 Eqh en saison 4 200 Eqh en moy.	9 900 Eqh	33%	Boues activées à aération prolongée	Cours d'eau : Ruisseau des Chantiers	Très bons rendements épuratoires
STEP de Ryes	Ryes Sommervieu	1530 Eqh en saison 920 Eqh en moy.	2 400 Eqh	33%	Boues activées à aération prolongée	Cours d'eau : La Gronde	Très bons rendements épuratoires sauf pour le phosphore (~50%)
STEP de Ranchy	Agy Subles	760 Eqh en saison 520 Eqh en moy.	1 500 Eqh	50%	Boues activées à aération prolongée	Cours d'eau : la Drôme	Très bons rendements épuratoires sauf pour le phosphore (<50%)
STEP d'Arromanches-Tracy-sur-Mer	Arromanches-les-Bains Tracy-sur-Mer Manvieux (2017)	2540 Eqh en saison 1720Eqh en moy. (avec Manvieux)	4 000 Eqh	36%	Boues activées à aération prolongée	Eau côtière : la Manche	Bons rendements épuratoires sauf pour le phosphore Charge bactériologique élevée
Mini station du bourg de Longues-sur-Mer		60Eqh	Non connue	?	Lit filtrant drainé		> sera mise hors service en 2019
Mini station des Batteries de Longues	Longues-sur-Mer (site des Batteries de Longues : toilettes publiques)	35	35 Eqh	0%	Filtre à sables	Sol (infiltration)	> sera mise hors service en 2019
Mini station de Damigny	Saint-Martin-des-Entrées	50 Eqh	50 Eqh	0%	Micro-station	Fossé à ciel ouvert	
Mini-station le Clos Guillaume	Vaucelles	Non connue	12 logements	?	Micro-station / Cultures fixées	Mare privée	
STEP d'Asnelles	Saint-Côme-de-Fresné	Environ 1500 EH	Convention pour 1500 EH (renouvelée en 2019)		Lagunage	La Gronde	SATESE : B > entrées d'eaux parasites

Source : Rapport d'activité annuel SATESE (2015) + service assainissement BAYEUX INTERCOM

► Les eaux usées de la commune de Saint-Vigor-le-Grand sont traitées par la station d'épuration ELDORAD'EAU.

► Le service Assainissement de Bayeux Intercom a précisé que la capacité de la station d'épuration est de 55 000 EH et la charge actuelle est de 40 % et a indiqué que théoriquement la station d'épuration serait en mesure de traiter les effluents issus du projet.

Les demandes de raccordement auprès de Bayeux Intercom seront réalisées ultérieurement lorsque le plan Eaux usées et Eau potable sera établi. Les accords écrits seront fournis dans le dossier d'incidences au titre de la Loi sur l'Eau.

### ► **Etude faune-flore**

Pour les projets d'aménagement relevant d'une demande d'examen au cas par cas, l'étude Faune-Flore n'est pas requise par la DREAL. Par ailleurs, la DREAL demande aux porteurs de projet de présenter les projets au stade esquisse. A ce stade, il n'y a donc pas d'étude faune-flore réalisée.

Le PLUi de Bayeux Intercom approuvé en janvier 2020 a classé les parcelles en zone UGd. Le PLUi a fait l'objet d'une évaluation environnementale récente.

D'après la DREAL, le projet n'est pas situé en zone humide ni dans une zone de forte ou faible prédisposition à la présence de zone humide.

D'après la DREAL, le projet n'est pas inclus dans le périmètre d'une ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Floristique et Faunistique). Aucune ZNIEFF n'est recensée sur la commune.

Le projet est situé à environ 10 km du site « Marais arrière-littoraux du Bessin » et à environ 15 km des sites "Basses Vallées du Cotentin et Baie des Veys" et "Marais du Cotentin et du Bessin - Baie des Veys".

Compte tenu de la localisation du projet par rapport aux espaces naturels, de l'occupation actuelle du terrain (culture intensive) et de l'absence de haie, on peut s'attendre à un faible intérêt écologique.

**Le projet apportera un gain en biodiversité avec la création d'une trame verte, de nombreux espaces verts (surface totale de 10 300 m<sup>2</sup>), de haies (linéaire total de 750 ml), de noues (représentant des points d'eau, habitats potentiels pour le développement de la faune et de la flore). Le projet ne détruira pas de corridor écologique ; au contraire, il favorisera la création de nouveaux habitats, de nouvelles connexions en lien avec l'Aure située à l'Ouest.**

### ► **Permis d'aménager**

Le projet d'aménagement fera l'objet de deux permis d'aménager. Un dossier de déclaration au titre de la Loi sur l'Eau sera réalisé sur la globalité du projet (intégrant les 2 permis d'aménager).